

EXPOSITION

A photograph of a fisherman in a yellow raincoat standing on a boat in the ocean. The boat is white with a blue stripe. The water is dark blue and choppy. The sky is a pale blue.

# Pêches en mer

Du **13 janvier** au **25 avril 1998**

Espace des Sciences  
Centre Colombia - 1<sup>er</sup> étage - Rennes



# Glossaire

---

## **Armement**

Le navire étant considéré comme une entreprise, l'armement représente la structure socio-économique de mise en œuvre des moyens financiers, techniques et humains, destinés à le construire et à l'exploiter.

## **Art dormant**

Technique de pêche dont les engins sont immobiles (ex : casiers, palangres...)

## **Art traînant**

Technique de pêche dont les engins sont mobiles (ex : chaluts, bolinche...)

## **Baudroies**

Poisson de mer possédant une grosse tête surmontée d'un filament dont il se sert pour capturer ses proies. Seule la queue et ses joues sont consommés. On l'appelle encore lotte.

## **Benthique**

Qui est relatif aux fonds marins. Adjectif qui qualifie les espèces inféodées au fond pour l'accomplissement des grandes fonctions biologiques.

## **Biomasse**

Masse de matière vivante, animale ou végétale, estimée pour une zone géographique donnée.

## **Biotope**

Milieu biologique, caractérisé par son environnement physico-chimique. Il offre des conditions d'habitat relativement stables à une population donnée (animale ou végétale).

## **Bolinche ou senne coulissante**

Filet droit, déployé en arc de cercle autour d'un banc de poissons. Muni dans sa partie inférieure d'un câble, la coulisse, le filet est refermé pour lui donner une forme de bourse, ramenée petit à petit à bord du bateau.

## **Bouëtte**

Appât naturel (ex : morceau de maquereau, seiche)

## **Casier**

Cage bouëtée : piège à crabes, dormeurs, homards, araignées, langoustes, etc.

## **Chalut**

Filet en forme d'entonnoir traîné par un ou deux bateaux.

## **Chasse-marée**

Voiture à cheval permettant le transport de la marée, également forte chaloupe pontée, apparue à la fin du 17e siècle, assurant le transport de la marée vers les lieux de consommation.

## **Conchyliculture**

Elevage des coquillages comestibles (ex : huîtres, moules, ...)

## **Criée**

Bâtiment installé sur les quais d'un port de pêche, où le poisson est débarqué et trié selon des normes précises et présenté à la vente. La méthode de vente la plus répandue est celle des enchères publiques à la voix : le poisson est vendu par caisse ou par lot de caisses.

**Cultures marines**

Les cultures marines, qui totalisaient 233 000 tonnes en 1996 pour l'ensemble des côtes françaises, rassemblent l'ostréiculture, la mytiliculture, la pisciculture marine, etc.

**Démersal**

Adjectif qui qualifie les espèces qui vivent sur le fond ou à son voisinage, sans pour autant en être complètement dépendant dans l'accomplissement des fonctions biologiques (nourriture, reproduction).

**Drague**

La drague est un sac en filet ou en métal, remorqué sur le fond. Une armature rigide, munie d'une lame, et parfois de dents, assure son ouverture. Elle est couramment utilisée pour pêcher les coquillages et peut être gréée en double.

**Dundee**

Navire ponté à voile, possédant deux mâts et utilisé au cours du 19e et 20e siècle pour la pêche au thon blanc dans le golfe de Gascogne.

**Ecosystème**

Unité écologique de base formée par le milieu vivant et les organismes animaux et végétaux qui y vivent.

**Effort de pêche**

Mesure de l'ensemble des moyens de capture mis en œuvre par les pêcheurs sur un stock, pendant un intervalle de temps déterminé.

**Filage**

Opération qui consiste à mettre à l'eau le chalut (ou un autre engin ).

**Frayères**

Lieu où le poisson se regroupe pour se reproduire.

**Front thermique**

Zone de contact entre deux masses d'eau de températures différentes. Cette région est souvent le siège de mélanges verticaux susceptibles d'amener en surface des sels minéraux propices au développement planctonique et à l'instauration d'une chaîne alimentaire.

**Gréement de chalut**

Terme emprunté à la marine à voile et qui désigne, en halieutique, la manière dont sont agencés les équipements de pêche d'un navire. Ici, disposition des éléments du train de pêche en fonction des conditions du milieu et de l'espèce ciblée.

**Halage**

Action de tirer un chalut par un bateau.

**Halieutique**

Etude scientifique des problèmes physiques, chimiques, biologiques et socio-économiques que pose l'exploitation des ressources animales et végétales en milieu aquatique (pêche, conduites d'élevages et pratiques culturelles en aquaculture). Au sens restreint, l'halieutique désigne le plus souvent les aspects liés à la pêche en mer.

**Halle à marée**

Bâtiment installé sur les quais d'un port de pêche, où le poisson est débarqué et trié selon des normes précises et présenté à la vente. La méthode de vente la plus répandue est celle des enchères publiques à la voix : le poisson est vendu par caisse ou par lot de caisses.

**Hauturière**

Se rapporte à la pêche en haute mer.

**IFREMER**

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer.

**Ligne de traîne**

Ligne simple garnie d'appâts.

**Marée**

En dehors du mouvement périodique des eaux de la mer, la marée correspond à la période d'absence d'un navire de pêche du port d'exploitation. Mais la marée représente également l'ensemble des poissons, des coquillages et des crustacés destinés à la consommation humaine.

**Mareyeur**

Le mareyeur est le premier transformateur des produits de la mer. Il est également marchand, jouant le rôle de grossiste, qui achète sur place les produits de la pêche et les expédie aux distributeurs (poissonniers, restaurants, grandes surfaces).

**Mille marin**

Unité de mesure employée par les marins correspondant à 1,852 km

**Mytiliculture**

Elevage des moules. Il totalise en France 70 000 tonnes (Chiffre : 1996)

**Nœud**

Unité de vitesse employée par les marins correspondant environ un mille à l'heure, soit 1852 mètres à l'heure.

**Ostréiculture**

Elevage des huîtres. Il totalise en France 151 000 tonnes (chiffre:1996)

**Pêcherie !**

Secteur géographique, qui se caractérise par la présence de une ou plusieurs espèces d'intérêt commercial et sur lequel est observé une activité de pêche.

**Pélagique**

Qui est relatif à la pleine eau. Adjectif qui qualifie les espèces qui se trouvent en pleine eau, ne dépendant aucunement du fond pour l'accomplissement des fonctions biologiques.

**Pisciculture marine**

Elevage de poissons marins (truites, saumons, turbots, bars, ...). Elle totalise 7 000 tonnes (1996)

**Plancton**

Micro-organismes aquatiques végétaux ou animaux, vivant en suspension dans l'eau, dont la taille n'excède pas quelques millimètres. Il peut s'agir d'algues, d'œufs ou de larves de poissons, de coquillages ou de crustacés.

**Plateau continental**

Région plane, légèrement inclinée sous la mer, d'une largeur variable (en moyenne 80km) et de faible profondeur (jusqu'à deux cent mètres).

**POP**

Plan d'Orientation Pluriannuel. Outil de gestion des pêches, propre à l'Union européenne, qui doit permettre d'ajuster la capacité de capture de la flottille de pêche à la capacité de renouvellement des stocks de poissons.

**Portique**

Appareil de levage en forme de pont situé à l'arrière du navire et permettant de hisser le chalut pour le vider.

**Quartier maritime**

Subdivision administrative où s'exercent les fonctions dépendant du Ministère délégué chargé de la mer : gestion sociale des marins (inscrits maritimes), enregistrement des navires, rôles d'équipage, gestion du Domaine Public Maritime, saisie et traitement de statistiques de pêche et des cultures marines. Il existe 39 quartiers maritimes en France métropolitaine et 5 dans les départements d'Outre-mer.

**Quotas**

Tonnage maximum de captures d'une espèce à ne pas dépasser, dans un secteur marin bien défini. Il est fixé par pays, dans le cadre de la politique des pêches de l'Union européenne.

**Recrutement**

Processus par lequel un jeune animal marin ayant atteint un stade de développement (âge et taille) rejoint le groupe des adultes exploitables sur une pêcherie.

**Sonar omnidirectionnel**

Équipement de détection et de communication sous-marines analogue au radar et basé sur la réflexion des ondes sonores.

**Station**

Lors d'une campagne en mer, la station indique la position du navire au moment où les scientifiques procèdent à un relevé, une prospection ou une observation d'un secteur déterminé.

**Stock**

Le stock correspond à l'ensemble des individus pouvant être soumis à l'activité de pêche au sein d'une population.

**Surexploitation - Mésexploitation**

Exploitation des ressources halieutiques d'une pêcherie, qui ne permet pas de tirer le meilleur parti d'un stock en terme de quantités débarquées. Les situations de mésexploitation sont le plus souvent liées à un effort de pêche trop important et à la capture d'individus de petite taille en trop grande quantités. On parle alors de surexploitation. Les conditions de surexploitation peuvent conduire, sous certaines conditions extrêmes, à l'extinction de certains stocks.

**TAC**

Total Admissible de Captures et quotas. Outils de gestion des pêches qui doivent permettre de réguler de façon indirecte le niveau d'effort de pêche par une limitation globale des captures. Le TAC est défini annuellement pour une zone géographique donnée et pour une espèce déterminée. Les quotas correspondent à la répartition de ce TAC entre les différents pays dont les flottilles de pêche sont présentes sur cette zone et qui exploitent cette espèce.

**Traict**

Période pendant laquelle le bateau tracte son engin (ex : traict de chalut, de drague, ...)

**Train de pêche**

Terme utilisé en pêche chalutière. Ensemble des éléments du gréement d'un chalut, depuis le treuil de pêche jusqu'au "cul" du chalut. La taille, la forme, la disposition relative de ces éléments constituent le train de pêche.

**Trémail**

Filet droit à triple maillage.

**Virage**

Opération inverse du filage qui consiste à remonter l'engin de pêche à bord du navire après son utilisation.